Pour le droit à la communication
Fapt la cgt
COMMUNIQUÉ
FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil le, 12 janvier 2012

FREE MOBILE

Contacts Presse

COINAUD Ghislaine

BORNERAND Damien

La guerre des prix des opérateurs ne doit pas se faire sur le dos des salariés

Le 10 Janvier 2012, Free a présenté, lors d'un one man show de son PDG, ses offres de forfaits mobiles. Ces offres sont plébiscitées par les médias et semblent susciter un certain engouement de la part des utilisateurs de la téléphonie mobile. Mais derrière ces offres à très bas coût, qui, dans un premier temps, peuvent permettre de diminuer le poste de dépense téléphonie des foyers français, quelles sont les conséquences ? Première conséquence immédiate, les salariés des centres d'appels travaillant pour les autres opérateurs sont sous pression depuis l'annonce des offres : Clients mécontents, aucune réponse à apporter au lancement de l'offre de Free, mis à part quelques phrases laconiques demandant aux clients d'attendre une offre de riposte ! Après 48h quelques repositionnements tarifaires sont effectués (Virgin Mobile, Red de SFR, Sosh d'Orange…). Free, visiblement attentif aux demandes de ses clients, est loin de l'être autant pour ses salariés. Entre la sous traitance en cascade, les très faibles rémunérations des salariés et la lutte contre l'implantation des organisations syndicales dans ses sociétés, on ne peut pas dire que le groupe ILIAD soit un modèle ! Il ne s'agit pas, pour la CGT, de faire croire que les trois principaux opérateurs mobiles sont, pour autant, des entreprises où il fait bon vivre. Mais cette guerre des prix, les patrons de ces entreprises vont inévitablement tenter de la faire payer aux salariés. Baisse de rémunération indirecte, gel des salaires, suppressions d'emplois, augmentation des charges de travail, augmentation de la pression au quotidien, aggravation du mal-être au travail… Voilà les conséquences prévisibles pour les salariés.

Et pour les utilisateurs, est-ce une si bonne nouvelle ? Oui et non. Payer moins cher un produit de consommation quotidienne, à priori ce n'est pas mal. Mais cette nouvelle offre va-t-elle améliorer l'accès au haut débit (fixe et mobile) sur tout le territoire ? Bien évidemment non. Une fois de plus, gouvernement et dirigeants d'entreprise ne regardent que les profits à court terme. Et si pour faire du profit, il faut exclure une partie de la population jugée non rentable, et bien cela ne les dérange pas !

A la CGT, nous disons que c'est sur les milliards des opérateurs reversés chaque année aux actionnaires qui alimentent la spéculation, qu'il faut taper et pas sur les salariés. Les énormes bénéfices réalisés doivent également permettre de relancer les investissements des opérateurs afin d'avoir des réseaux qui permettent à toute la population de bénéficier des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (très haut débit fixe et mobile). Cela passe également vers une meilleure qualité des réseaux et un meilleur service rendu aux clients. Pour nous, rajouter des antennes là où il y en déjà n'est pas la priorité.

Pour nous c'est au contraire vers une mutualisation des infrastructures et des réseaux qu'il faut aller. Cela permettrait de dégager plus de moyens pour la recherche.

La CGT FAPT est aux cotés des salariés du secteur des télécommunications. Nous les aiderons à lutter point par point pour éviter tout recul social et pour obtenir la satisfaction de nos besoins à tous par de nouvelles avancées sociales. C'est pour imposer d'autres choix qu'elle appelle les salariés du secteur et la population à investir la journée de mobilisation interprofessionnelle du 18 janvier.